

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Education, Péri-scolaire et Jeunesse »

Conseil municipal du 22 septembre 2014

Séance du 4 septembre 2014

15 Association Multicours – Subvention de fonctionnement

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mmes OYONO, CARLIER, JAJAN, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM. ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, Mmes GOMES-NASCIMENTO, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, SOKOLONSKI, M. RIFI SAIDI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. BELMHAND

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme MEHADJI

Pouvoir à :

Mme BARBETTE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :

39

- Nombre de conseillers en exercice :

39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :

39

■ Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Multicours est une association offrant des cours particuliers à domicile et une pédagogie d'enseignement aux élèves du primaire et du secondaire. Cette association a été créée à Creil le 11 octobre 2012, avec pour principal objectif d'intervenir dans le domaine de la lutte contre l'échec scolaire et de l'insertion professionnelle.

L'association souhaite aujourd'hui élargir son champs d'action, et propose la mise en place de cours et soutien scolaire en milieu hospitalier, notamment au Centre Hospitalier de Creil.

Il vous est demandé :

- d'accorder une subvention de 1 571 € en faveur de Multicours pour soutenir le fonctionnement 2014 de l'association, ainsi que la mise en œuvre de son projet de soutien scolaire en milieu hospitalier.

- d'imputer cette dépense sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville sur le compte 6574-213-HA.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la Commission « Education, périscolaire et jeunesse » en date du 4 septembre 2014

Considérant le souhait de la municipalité de Creil de soutenir le fonctionnement, et le projet de l'association Multicours.

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'accorder une subvention d'un montant 1 571 € à l'association Multicours.

Article 2 : d'imputer cette dépense sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville (compte 6574-213-HA).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23 SEP. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le 20/09/2014

et publication ou notification le 23/09/2014

CREIL, le 20/09/2014

LE MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise

